



Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15. **Port** : 06.69.22.15.37.

Mail : cfdt@cfdtpenit.org

Site : www.cfdtpenit.org

Douai, le 14 Septembre 2023,

Eric FIEVEZ
Secrétaire Général
CFDT PENITENTIAIRE
A
Monsieur Laurent RIDEL
Directeur Administration Pénitentiaire

Objet : Situation des agents des corps communs relevant de la filière administrative

Annexe : Courrier à la Secrétaire générale en date du 13 septembre

Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire,

Dans la continuité du courrier adressé à Madame la Secrétaire générale, nous vous saisissons de la situation des agents relevant de la filière administrative au sein de l'Administration Pénitentiaire.

Par ce courrier nous affirmons la volonté de voir des négociations porter sur les agents relevant des corps communs.

Pour la CFDT pénitentiaire, les agents des corps communs relevant de la filière administrative doivent faire partie intégrante de nos réflexions, qu'il en soit autrement serait intolérable. Il s'agit d'une revalorisation financière par le biais de l'indemnitaire mais pas uniquement car nos collègues ont droit à la reconnaissance de leurs missions. Leur place est particulièrement essentielle dans le bon fonctionnement de notre administration.

Il est plus que temps aujourd'hui de valoriser ces personnels car depuis trop longtemps notre Ministère à l'instar des autres Directions a fait l'économie de cette réflexion.

Quid de l'avancement du dossier quant à la déclinaison de la fin de la division de l'IFSE annoncée par Monsieur le Ministre en fin d'année 2022 pour les personnels administratifs de la Direction de l'Administration Pénitentiaire ? Nous savons que cette dernière est pilotée par le Secrétariat Général mais les agents de l'administration pénitentiaire attendent de manière légitime des réponses.

Cela devait normalement être mis en place dès le 01/01/23 mais toujours aucune information officielle en la matière à l'heure actuelle ?

Des revalorisations indemnitaires et de déroulement de carrière devront donc être abordés ainsi que l'étude de la faisabilité de remises de distinctions honorifiques pour les agents.

Aussi, Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, la CFDT pénitentiaire vous réaffirme par ce courrier sa volonté forte de valoriser tous les corps exerçants au sein de la DAP et de vous demande d'intervenir afin de permettre l'avancée de ce dossier.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ce courrier, Recevez Monsieur Le Directeur, l'assurance de mon profond respect et de mon dévouement.

E.FIEVEZ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. FIEVEZ', with a large, sweeping flourish underneath.

DAP RH